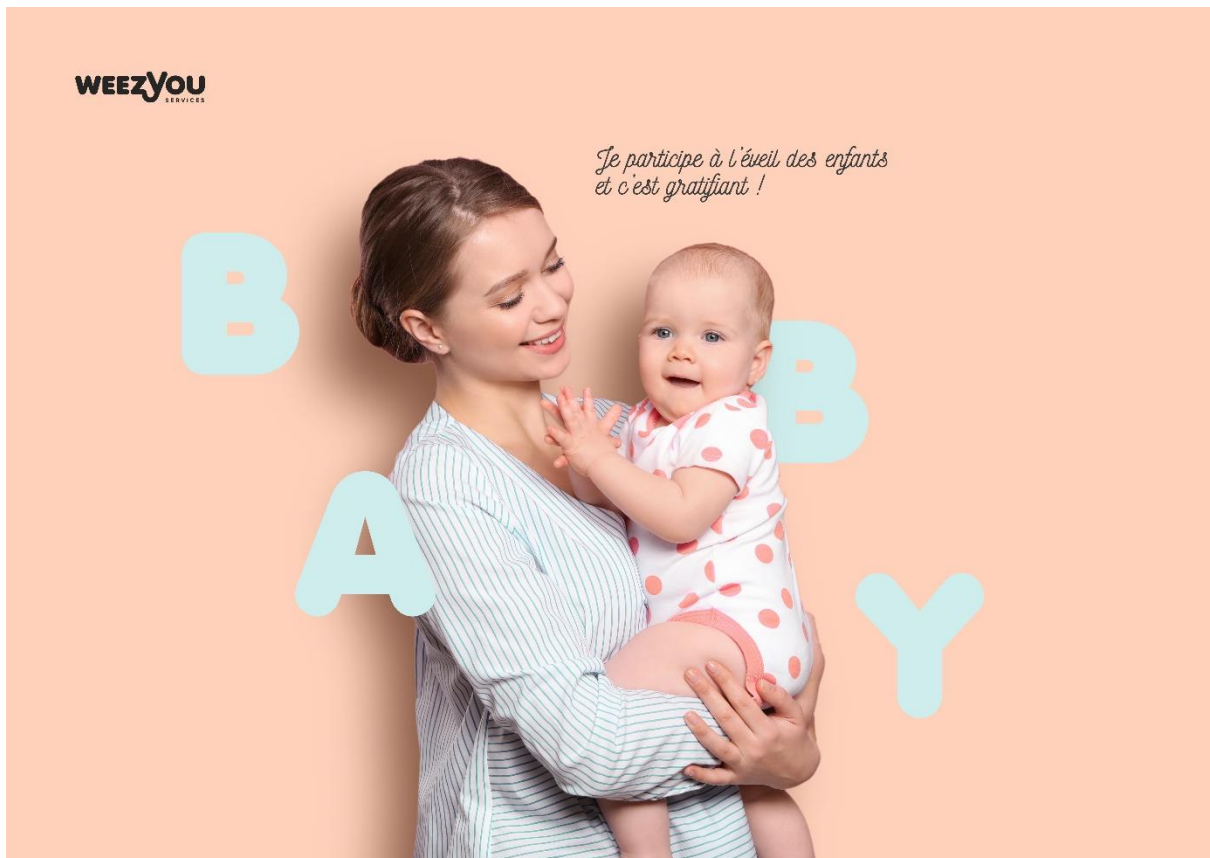


Micro-Crèche « weezYou Baby » Projet pédagogique



SOMMAIRE

Introduction	3
Présentation de la Structure	4
Projet éducatif	7
Accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique	12
Compétences professionnelles mobilisées	13
Place des familles et participation à la vie de l'établissement	15
Principes pédagogiques	16
Conclusion	20

INTRODUCTION

Notre projet est de développer un lieu sécurisant dans lequel les enfants pourront connaître un plein épanouissement, en l'absence de leur figure d'attachement principale, sous le regard bienveillant des professionnel(le)s de la petite enfance.

Le projet de création de Micro-Crèche est né d'un constat simple : l'accueil de l'enfant de moins de 6 ans est un sujet de santé publique et un axe majeur favorisant la croissance économique d'un pays. Il existe de nombreux modes d'accueil en France : accueil collectif, assistantes maternelles, garde à domicile, halte-jeux, halte-garderie, écoles. Mais ce panel peine à pourvoir à l'ensemble des demandes d'accueil et ne laisse pas vraiment le choix aux familles, qui se voient très souvent dans l'obligation d'opter pour une solution qui ne leur convient pas toujours.

Cette difficulté est pour certains parents, un frein à la conception et/ou la reprise volontaire de leur activité professionnelle. Ceci engendre d'importantes disparités de niveaux de vie notamment entre les familles monoparentales et les couples avec enfants. De plus, le taux d'emploi décroît avec le nombre d'enfants mineurs à charge, notamment pour les mères qui peuvent se retrouver rapidement mises à l'écart de la vie professionnelle.

Le développement des Micro-Crèches offre une véritable alternative et une jonction entre l'accueil individuel et l'accueil collectif. On y accueille de petits groupes, ce qui permet d'être attentif aux besoins de chaque enfant dans leur individualité.

Aujourd'hui, nous voulons faire partie des acteurs de l'accueil collectif de la petite enfance, en proposant un accueil qualitatif à taille humaine, cadré par des professionnel(le)s, ayant des valeurs humaines et professionnelles fortes.

Le projet d'établissement de la Micro-Crèche « Caché Coucou – weezYou Baby » s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le principe est de proposer une structure permettant de répondre à des besoins en accueils variés (réguliers, occasionnels, temps plein et temps partiel) pour un large public d'enfants âgés de 2,5 mois jusqu'à l'entrée en maternelle.

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnel(le)s travaillent et accueillent les enfants. Ce projet sera retravaillé et approfondi avec l'équipe et le référent technique.

Ce projet d'établissement sera utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la Micro-Crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Douze enfants seront accueillis chaque jour, à temps plein ou temps partiel, en fonction des places disponibles, pendant les heures d'ouvertures de la crèche. Ils sont âgés de 2,5 mois à 4 ans (entrée en maternelle).

La Micro-Crèche se situe 42-48 rue Jules Guesde à Montreuil (93100). Le local a une superficie de 150 m² comprenant une zone d'accueil, un lieu de vie, un office de mise à température, un dortoir et une zone de change.

L'accès de la Micro-Crèche se fait via un espace bordé de bacs arborés et fleuris. A proximité, la rue dispose de places de stationnement.

Entrée centrale verdurée d'une jardinière, avant l'accès à l'accueil



Borne d'accueil des parents



Lieu de vie pour les enfants



Dortoir

Les horaires d'ouverture de la Micro-Crèche s'étendent de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi inclus (amplitude d'ouverture hebdomadaire de 52h30mn), à l'exception des jours fériés, des cinq semaines de fermetures annuelles et des six journées pédagogiques et d'urgence par an.

Aujourd'hui, les Micro-Crèches sont, en plus, d'être un mode d'accueil à part entière, un lieu d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant : sa famille, son lieu de vie à la Micro-Crèche, sa place dans le groupe et le groupe lui-même.

Le projet s'articule autour de différents objectifs :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Notre volonté est de permettre à chaque enfant de pouvoir intégrer un autre lieu que la maison pour découvrir la collectivité en évitant une rupture trop brutale avec le milieu familial.

La Micro-Crèche permet un accueil collectif personnalisé. L'enfant est encadré par un(e) professionnel(le) en petit groupe dans un cadre collectif.

Une confiance mutuelle parents/professionnel(le)s est nécessaire au fonctionnement harmonieux de la structure. Pour cela nous insistons sur l'importance de la communication, l'échange, la rencontre, la collaboration, l'écoute, le respect du lieu et des personnes présentes.

Le projet éducatif se décline autour de 5 axes qui sont détaillés ci-dessous :

- 1- L'ACCUEIL
- 2- LE SOIN
- 3- LE DEVELOPPEMENT
- 4- L'EVEIL
- 5- LE BIEN ETRE

1. L'accueil

L'arrivée de l'enfant

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une rupture affective et familiale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre objectif est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et de favoriser cette séparation.

- L'entretien d'accueil permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. Il est l'occasion de présenter, la vie à la Micro-Crèche et de faire visiter les locaux. En outre, il est important d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant : porte-manteau, casier, cahier de liaison...
- Une période d'adaptation - d'accueil progressif est fortement recommandée afin de mettre en place une séparation graduelle correspondant aux capacités psychiques de l'enfant et de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela un(e) professionnel(le) se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant, de façon à ce qu'il ait un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnel(le)s et du groupe d'enfants et leur être présenté.

L'accueil au quotidien

La relation triangulaire parents/enfant/professionnel(le) se joue chaque jour ; d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens, les professionnel(le)s pourront apprécier et analyser le comportement de chaque enfant.

Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, le/la professionnel(le) se rendra disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci

permettant la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/Micro-Crèche.

- Le/la professionnel(le) écoutera les demandes particulières des parents et analysera si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'implique pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous serons vigilants à ne pas nous substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.
- Les informations notées seront recueillies dans le cahier de liaison puis partagées avec les autres professionnel(le)s de l'établissement.
- Le/la professionnel(le) sera également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.
- En fin de journée, les parents recevront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance et de solidarité.
- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demanderons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le règlement intérieur).

2. Le soin

Les soins corporels

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qui va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, froid, doux, mouillé, etc.

Lorsque l'enfant marche nous l'inviterons à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le solliciterons pour qu'il participe à la préparation du matériel : sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Pour finir, nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de respect partagé.

Le change et la propreté

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe sera entièrement dédiée à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnel(le)s tiendront compte de la maturité de l'enfant et favoriseront le dialogue auprès des parents demandeurs.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de respect partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents :

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeurs du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.
- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allées et venues aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettrons des mots sur ce qui vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

Les besoins alimentaires

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (Micro-Crèche, école...) et l'environnement.

Nous faisons appel à la société Elixor pour la proposition des menus et la livraison des repas. La livraison se fera quotidiennement pour le lendemain par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

Nous respectons les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne Crèche Entreprendre.

En cas de régimes alimentaire particulier (allergie, intolérance, etc.), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

Nous suivons également l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents.

Nous réalisons régulièrement en interne, de la pâtisserie avec la participation des enfants qui est ensuite servie au goûter.

Nous tenons à créer un environnement paisible et une ambiance détendue et conviviale pendant les repas car c'est un temps très important à la Micro-Crèche parce qu'il permet au groupe d'enfants de se retrouver. Pendant ce moment de retrouvailles, quelques règles sont à respecter. Les enfants sont encouragés à rester assis, à parler doucement et à comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Ainsi, nous mettons en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table

- Lavage des mains
- Regroupement des enfants
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les nourrissons. C'est pourquoi il est important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective.

En outre, lorsqu'ils passeront à la diversification ils mangeront dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises. Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le/la professionnel(le) lui présente deux cuillères afin qu'il/elle puisse l'aider si nécessaire.

Les enfants, moyens et plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité.

Lors du service nous présentons et nommons les aliments. Il est important que les enfants goûtent de tout sans les inciter à tout manger, ni les forcer.

La fin du repas se fait au rythme de chacun. Cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche, puis aller jouer.

Le sommeil

Dormir est un besoin vital. Il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur. Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant.

C'est pourquoi, nous y attachons une grande importance. En effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de... :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères ; la mise en place de temps calme
- Détacher si besoin un(e) professionnel(le) au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement
- Surveiller le réveil
- Noter sur le cahier de transmission pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil.

En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

3. Le développement

La verbalisation

Les professionnel(le)s cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à l'encourager à exprimer sur ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous accompagnons, le plus souvent possible, la parole simultanément à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons aussi à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et ses limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir.

Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnel(le)s. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

4. L'éveil

La Micro-Crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité.

Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux...

Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

Les professionnel(le)s proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

5. Le bien-être

Le bien-être des enfants est une priorité ; même si, de manière plus large, celui des parents et des membres de l'équipe doit être pris en compte.

La mise en place d'une organisation simple et comprise par tous :

- Les actions en faveur de la diminution du turnover et des arrêts maladie des salariés
- Une communication et une écoute des besoins de chacun
- Un aménagement adapté de la structure pour tous
- Un projet pédagogique riche et stimulant

Toutes ces actions permettent d'instaurer un climat apaisé et de confiance entre les enfants, les parents et les professionnel(le)s.

Cette ambiance, conçue comme une éco-système, est le moteur pour créer le bien-être de l'enfant.

ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU UNE MALADIE CHRONIQUE

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique seront accueillis aux mêmes conditions que les autres enfants dès lors que leur handicap permette au personnel d'assurer l'encadrement des autres enfants et qu'il n'ait pas à pratiquer de soins particuliers nécessitant la prise de médicament.

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) pourra être mis en place au cas par cas, en accord avec la famille, la référente technique et le médecin traitant de l'enfant. A cet égard, l'équipe pédagogique sera consultée et participera aux échanges.

Dans la mesure du possible, **15% de la capacité d'accueil, soit 1 à 2 places**, sera réservée en priorité à un enfant présentant un handicap, ne nécessitant pas d'actes médicaux au quotidien, tel que l'alimentation par gastrostomie, des troubles de la déglutition ou encore l'administration de traitement demandant des connaissances médicales avancées (stabilisation d'épilepsie, trouble du sommeil ou du comportement).

Accueillir un enfant porteur de handicap lui permet de tisser des liens sociaux au travers d'interactions avec les autres enfants et des professionnel(le)s.

Il permet également à ces mêmes enfants de prendre conscience de leur singularité et de comprendre que certains d'entre eux ne sont pas en capacité, parfois de manière temporaire, de faire les mêmes choses qu'eux et comme ils le font.

Porteur de handicap ou non, les besoins socio-affectifs des enfants sont identiques et les actes de la vie quotidienne seront adaptés si nécessaire. Un travail d'autonomie sur le temps de repas ainsi que sur les temps de change pourra être mis en place.

Dans la mesure de ses capacités en devenir, l'enfant pourra profiter de l'ensemble de l'équipement de la structure et des activités proposées qui seront au besoin adaptées par les professionnel(le)s de la structure et les intervenants extérieurs. Ces derniers seront bien entendus sensibilisés au handicap en général, voire à la pathologie selon l'enfant accueilli.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie :

- Nous sommes tenus par le secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.
- L'équipe est garante du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la Micro-Crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncés plus haut sont respectés.

Les professionnel(le)s ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience :

- L'équipe se rencontre lors des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique dans le but de faire une mise au point des projets d'équipe, veiller au bon fonctionnement, débloquent des situations difficiles... Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans notre pratique auprès du groupe d'enfants.
- Respecter le rôle de chacun en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

Le Président de la structure

Il a la charge de la gestion de la structure au sens large et travaille en étroite collaboration avec le référent technique pour veiller au bon fonctionnement de la micro-crèche et s'assurer que les objectifs du projet pédagogique et du projet éducatif soient bien mis en place. En cas de circonstances le nécessitant, le Président assure la continuité de la fonction de direction, dans les conditions fixées à l'article R. 2324-36 du code de la santé publique.

A ce titre, il est également le garant de la bonne gestion financière, administrative et RH de la Micro-Crèche.

Le/la directeur(trice) / référent(e) technique

Il / elle est diplômé(e) comme éducateur ou éducatrice de jeunes enfants ou Auxiliaire de puériculture. Il / elle est chargé(e) du suivi technique de la Micro-Crèche et travaille à temps plein (35 heures) pour 3 Micro-Crèches maximum. A ce titre, il / elle est garant(e) du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien.

Il / elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Il ou elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Il / elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Il / elle régule le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Il / elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. Par son expertise éducative, il / elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe-parents. Il / elle est l'interlocuteur(trice) privilégié(e) pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en Micro-Crèche ou à la maison.

Il / elle peut mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnel(le)s.

L'équipe éducative

L'équipe est composée de trois professionnel(le)s de la petite enfance – 1 Auxiliaire de puériculture à temps plein (35 heures) et 2 CAP AEPE (ex. Petite Enfance) à temps partiels (27,5 heures) ou diplômés équivalents de niveau V. Ces professionnel(le)s proposent un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications.

Les professionnel(le)s encadrants sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. En cas de doute, l'équipe éducative s'attache à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers le/la directeur(trice) /réfèrent(e) technique, plus spécialisé(e) dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie, les étapes majeures du développement de l'enfant, les différents changements de rythme qui peuvent inquiéter les parents.

Les intervenants extérieurs professionnel(le)s de santé

Dans le cadre de son accueil d'enfants de moins de 2,5 mois et d'enfants porteurs de handicap, la Micro-Crèche fait appel à un médecin référent, qui est garant de leur bonne intégration et de leur suivi médical au sein de la structure. Selon les situations, il établira des protocoles propres à la spécificité de ces accueils.

L'équipe peut également s'appuyer sur les compétences de professionnel(le)s non-salarié(e)s de la structure. L'association Crèche Entreprendre, dont la Micro-Crèche est adhérente, met à disposition des équipes : un Pédiatre Allergologue, une Psychologue, une Infirmière, une Diététicienne et des EJE.

Cette équipe externe assure une fonction support pour l'équipe de la Micro-Crèche en partageant l'ensemble de leurs connaissances à travers des formations et des échanges réguliers.

Le référent « Santé et Accueil inclusif » intervient à raison d'un minimum annuel de 10 heures et selon les besoins identifiés par la Direction. Il / elle va notamment dans son schéma d'intervention de 10 heures :

- Informer, sensibiliser et conseiller la Direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.
- Présenter et expliquer à la référente technique les protocoles annexes du règlement de fonctionnement et veiller à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants ainsi qu'au respect de leurs besoins dans l'établissement.
- Faire attention à ce que la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière soit correcte et cohérente.

Les autres intervenants extérieurs

L'équipe pourra s'appuyer sur les compétences de Crèche Entreprendre pour la mise en place d'un jardin pédagogique et la mise en place d'un atelier en langue étrangère etc.

Les fréquences des ateliers sont déterminées avec l'équipe.

PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la Micro-Crèche ; puis pendant une période d'adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant. Nous avons le souhait d'associer les parents à la vie de la Micro-Crèche en les informant au moyen d'un journal de la Micro-Crèche édité chaque mois, d'articles sur le site internet, de lettres d'informations, de panneaux d'informations, photos...

Par ailleurs, les parents seront invités à s'investir s'ils le peuvent et le souhaitent dans la vie de la Micro-Crèche par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnel(le)s ou même entre parents.

Les parents seront invités à des ateliers mis en place par l'équipe. Ils pourront réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité.... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée sera la bienvenue.

Les parents se verront proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d'enfants à la médiathèque. Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, la fête de l'été...pourront être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions animées par la direction de la structure seront mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, limites et autorité, la rentrée scolaire, l'agressivité de l'enfant, etc.

Nous souhaitons que notre Micro-Crèche soit un véritable lieu de soutien à la parentalité, de partage d'observations, d'information et de relais.

Les parents pourront y chercher écoute, appui et conseil auprès de nos professionnel(le)s de la petite enfance.

Nous proposons la mise en place de moyens pour répondre à ces attentes et offrir aux parents la possibilité d'accompagner leurs enfants dans leurs premiers pas tout en maintenant le lien entre la maison et la Micro-Crèche :

⇒ L'information : concernant la vie de l'enfant à la Micro-Crèche à travers le cahier de vie, outil de communication entre l'équipe et la famille (ex : besoins alimentaires, soins, jeux, activités, réactions particulières de l'enfant...). Par ailleurs, un planning hebdomadaire d'activités pourra être consulté par les parents à l'entrée de la Micro-Crèche à titre d'information.

⇒ La participation des parents à la vie de la Micro-Crèche leur donnant l'occasion de voir leur enfant évolué autrement que dans le cadre familial : accompagnement lors de sorties organisées, d'un pique-nique, d'ateliers partage de moments festifs (fête de fin d'année, carnaval...)

⇒ Le suivi pédagogique : les parents sont conviés à deux rendez-vous dans l'année pour faire le point avec les professionnel(le)s sur l'adaptation de leur enfant (1^{ère} partie de l'année) et pour discuter des perspectives de l'année suivante (fin d'année).

Des réunions d'échanges entre parents et professionnel(le)s pourront être mises en place ponctuellement à l'initiative de l'équipe sur des thèmes variés tels que l'apprentissage de l'autonomie et de la propreté.

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Dans cette partie, nous vous présentons dans les grandes lignes le projet pédagogique qui sera mis en place dans la Micro-Crèche. Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé et reste évolutif.

Il est revu en détails au moins une fois par an avec le/la Directeur(trice) / Référent(e) technique et il évoluera avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis. L'équipe est amenée à remettre régulièrement ses pratiques en question.

Le nombre d'enfants accueillis dans la Micro-Crèche nous permettra la prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière, avec son histoire de vie familiale, culturelle et son potentiel : rythme, besoins, compétences, possibilités, rituels, avec son propre caractère, son tempérament, son degré de compréhension et d'acquisition.

Parce que les premières années de la vie de l'enfant sont les plus importantes (années formatrices et déterminantes pour le développement émotionnel et intellectuel), il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif différent de la cellule familiale.

Ainsi, le projet pédagogique se fonde sur 3 objectifs fondamentaux :

Veiller à la santé, la sécurité et le bien-être des enfants en :

- Aménageant un espace d'accueil sécurisant
- Facilitant le repérage de l'enfant dans l'espace et le temps
- Respectant le rythme de chaque enfant (sommeil, repas...)

Favoriser les premières séparations, la socialisation et l'éveil des enfants par :

- L'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Un travail sur l'acquisition de l'autonomie
- Le développement d'activités variées de motricité et de découverte

Accompagner les parents dans leur mission éducative et leur permettre de concilier vie professionnelle et familiale par :

- Un temps d'accueil et une écoute adaptée aux besoins
- Le maintien du lien parent-enfant à travers la parole échangée avec l'enfant
- Des possibilités de rencontres entre les parents lors de réunions d'information et moments festifs

Les projets d'actions :

Autonomie par le jeu

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

Autonomie au quotidien

Donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, brossage des dents après le repas pour les plus grands, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...

- ▶ **Habillage** : Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.
- ▶ **Alimentation** : Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore ses gestes.
Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leurs assiettes et couverts.
- ▶ **Propreté** : Pas d'apprentissage forcé. Accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant.

Le langage des signes pour bébés

Nous pratiquerons, grâce à un(e) professionnel(le) de l'équipe formé, le langage des signes auprès des enfants au quotidien. Cette méthode ne sera pas mise en place pour remplacer la parole mais pour la compléter. Les enfants qui ne parleront pas, ou qui ne le souhaiteront pas, pourront alors s'exprimer en signe.

Nous l'utiliserons pour des mots simples et de tous les jours. Par exemple pour accompagner une histoire ou une chanson, dire bonjour, au revoir, manger, dormir, jouer, etc. Plus de 200 signes seront utilisés auprès des enfants.

D'après l'expertise de Crèche Entreprendre sur cette méthode, le retour des parents est très positif et bien accepté. Ils nous rapportent que les enfants signent chez eux. Pour aider les familles à entretenir ce projet, le directeur(trice) organisera une à deux fois par mois des ateliers avec les parents pour leur enseigner les signes. Ces ateliers rencontrent beaucoup de succès.

Activités proposées aux différents âges

- ▶ **Pour les petits** : Les tapis et autres coins douillets permettent aux jeunes enfants de se mouvoir à leur rythme. Les tapis d'éveil, mobiles et livres en tissus stimulent leurs sens et leur permettent de faire leurs premières expériences, accompagnées par l'adulte.
- ▶ **Pour les moyens** : Les enfants à cet âge sont curieux, déménagent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à leur disposition. Ils choisissent librement leur support de jeu. Par ailleurs l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre.

Des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, peinture, jeux de transvasement. Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité.

Des activités seront à la disposition des enfants sous forme de petit plateau que l'enfant pourra aller chercher à tout moment pour satisfaire son besoin. Ces activités pourront être faites à la fois seul pour développer leur autonomie ou en groupe afin de favoriser l'apprentissage de la collectivité.

- ▶ **Pour les grands** : Des activités adaptées à leur âge sont également à la disposition des enfants sous forme de petit plateau.

Par ailleurs, l'espace est aménagé de petits coins « jeux libres », parmi eux les jeux symboliques (coin cuisine, motricité, piscine à balles) entretenant la créativité, l'imagination, les interactions, l'imitation et la

communication verbale. Répartir les enfants en petits groupes facilite les contacts entre eux et leur donne la possibilité de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire et de passer de l'une à l'autre.

Nous sommes pourvus d'une structure de motricité qui se situera dans le coin Eveil. Cette dernière et les jeux en extérieur, quand la météo le permettra, favorisent le développement physique et participe à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

Chaque matin et lors des temps calmes, nous nous retrouvons enfants/professionnel(le)s autour d'un temps chansons ou lecture consacré au plaisir de se retrouver.

Partenariat et sorties extérieures envisagées

Intervenants extérieurs :

- Anglais : un intervenant pourra animer des ateliers et des chansons en anglais avec les grands, une à deux fois par semaine ;
- Expression corporelle : un professeur de danse ou de yoga ou autre pour enfants pourra intervenir auprès du groupe d'enfant une fois par semaine, pour un atelier découverte de l'apprentissage des mouvements du corps dans l'espace ;
- Autres pistes d'interventions à étudier encore à ce stade avec Crèche Entreprendre.

Sorties de proximités envisagées

Il s'agit d'activités qui seront réalisées aux alentours de la Micro-Crèche afin d'éveiller les enfants au monde extérieur, leur faire découvrir d'autres endroits comme par exemple une promenade au parc.

Des sorties pourront être organisées :

- Potager ludique, à l'entrée de la Micro-Crèche ;
- A la Bibliothèque Daniel-Renoult Anatole France avec un petit groupe de moyens et de grands, une fois par mois ;
- Parc Montreau pour tous les enfants : promenades encadrées et découvertes végétales et animalières, pique-niques suivant le temps à organiser avec les parents disponibles

Les fêtes

La fête de Noël, le Carnaval, Halloween et une fête de fin d'année permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnel(le)s dans une ambiance festive, de partage et de convivialité.

Les ateliers parents/enfants

Ces ateliers proposent aux parents de participer à un atelier créatif ou moteur avec leurs enfants. Ils ont lieu en fin de journée et en petit comité.

Nous avons le souhait d'intégrer les parents, autant que possible, dans la vie de la Micro-Crèche et ainsi multiplier les rencontres et les échanges entre parents et professionnel(le)s.

CONCLUSION

Nous avons essayé de traduire dans ce projet ce que nous cherchons à mettre en œuvre en nous appuyant sur la méthodologie et la philosophie des crèches membres de l'association Crèche Entreprendre.

Notre objectif principal est donc d'accueillir des enfants principalement de la commune de Montreuil, âgés de 2,5 mois jusqu'à leur scolarisation, dans un cadre sécurisé, adapté. Ils sont encadrés par des professionnel(le)s de la Petite Enfance qui mettent tout en œuvre pour répondre aux objectifs fixés au début de ce projet à savoir : ***le développement de l'enfant par l'autonomie, l'apprentissage et la découverte d'un accueil collectif de jeunes enfants.***

Notre objectif second, à travers ce projet, est de favoriser une adaptation la plus douce possible pour l'enfant et les parents qui nous confient leur(s) enfant(s). C'est aussi accompagner au mieux chaque enfant dans sa particularité, sa singularité et sa quête d'autonomie. Chaque activité, qu'il effectue au sein de la Micro-Crèche ou à l'extérieur n'aura de cesse d'aller dans ce sens.

Enfin, notre travail ne peut se faire efficacement sans une collaboration étroite avec les parents, la CAF, la PMI et bien entendu nos professionnel(le)s.